



Site de la ville

La prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Vendredi 23 juin 2023
à 19h00 en séance Ordinaire, Salle du conseil

ORDRE DU JOUR

-:-

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- Informations au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre des délégations de pouvoirs au Maire.

Direction des finances

- 1 - Budget ville 2023 - Décision modificative N° 1
- 2 - Budget foyer Georges Brassens - Exercice 2023 - Décision modificative n° 1
- 3 - Subvention d'équilibre 2023 - Foyer Georges Brassens - Rectificatif
- 4 - Subvention 2022 - Comité des Oeuvres Sociales - Régularisation
- 5 - Dotation Solidarité Urbaine - Rapport sur les actions de développement social urbain entreprises en 2022
- 6 - Garantie d'emprunt - Valloire Habitat - Saran Saranéa Complicity Ilôt G et I - Acquisition en VEFA de 7 logements PLAI et 12 logements PLUS

Cabinet du maire et des élus

- 7 - Subvention exceptionnelle au lycée Charles Péguy d'Orléans
- 8 - Subvention exceptionnelle Association Quatrelement Nous pour le 4L Trophy

Direction des ressources

- 9 - Contrat d'apprentissage-centre nautique
- 10 - Suppressions de postes suite à avancement de grade et promotion interne

Direction de l'éducation et des loisirs

11 - Aide à la formation du personnel de centres de loisirs et autres structures d'animation agréées par la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

Direction de l'action sociale

12 - Approbation de la convention de partenariat pour l'organisation de la 6ème rencontre professionnelle des assistants maternels

13 - Approbation de la convention de mise à disposition de la salle "La Guignace" avec VALLOIRE HABITAT

Direction de l'aménagement

14 - Acquisition des parcelles situées en zone naturelle et agricole appartenant aux Consorts DELARUE

15 - Acquisition de la parcelle BT n° 15 appartenant aux Consorts HEULIN

- Informations diverses



Maryvonne Hautin
Maire de Saran